



L' édito

Cette veille de rentrée revêt cette année un caractère un peu particulier..

En effet, le territoire de notre pays, qualifié par certains de millefeuille administratif s'apprête à subir de profondes restructurations. C'est du moins ce qu'il nous a été annoncé lors de la présentation du rapport du comité de réforme « Balladur », lui-même à l'origine de la proposition de loi du même nom sur la réforme des collectivités locales qui devrait être votée à l'automne par le parlement.

Qu'en sera-t-il exactement de la nouvelle configuration des collectivités locales ? Nous ne le savons pas précisément à ce jour.

Le rapport « Balladur » continue à faire débat.

Dans l'expectative, nous restons donc à l'écoute de l'information sur ce sujet afin de participer activement à toutes les rencontres et discussions qui aboutiront probablement à une transformation notoire du panorama administratif actuel.

Bonne rentrée à tous.

Eveline Aubert

Sommaire :

P. 1 : l'éditorial

P. 2 : les orientations de la CCVO

P. 3 : l'association « le Teïssou » change de président

P. 4 à 5 : le CACT

P. 6 à 7 : cabanons et bergeries à Montmorin

P. 8 à 9 : les fêtes votives

P. 10 : la bibliothèque intercommunale s'enrichit

P. 11 : le carnet de l'Oule

P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 30 juillet 2009

Augmentation du prix du journal « Au fil de l'Oule »

Le Président rappelle aux conseillers le prix de l'abonnement au journal « Au fil de l'Oule » qui est de 15, 26 € et propose que ce prix soit arrondi à la somme de 16, 00 €.

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à l'adoption de ce nouveau tarif et autorisent le président à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Attribution d'indemnités au receveur municipal

Le Conseil Communautaire
Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

* De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et
* D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an

* Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à Marchand Lionel, receveur municipal.

Renouvellement du contrat de Madame Christine Emptoz

Le Président informe son Conseil que le contrat de Madame EMPTOZ Christine arrivera à son terme le 27/08/2009 et qu'il conviendrait de le renouveler à compter du 28 août 2009, et ce pour une année.

Madame EMPTOZ percevra une rémunération basée sur l'indice majoré 292.

Elle effectuera 805 heures de travail sur la durée du contrat, soit 67.08 mensuelles.

Ouï cet exposé, à l'unanimité les conseillers se déclarent favorables au renouvellement du contrat précité et autorisent le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Travaux de création d'emplacements pour containers à ordures ménagères

Le Président rappelle aux conseillers la délibération en date du 22/12/2008 relative à la demande de subvention formulée aux titres de la DGE 2009 et celle en date du 30/03/2009 relative à la demande de subvention formulée au titre du PPIL en vue de la création d'emplacements pour contai-

ners à ordures ménagères.

Le président propose que la collectivité retienne le devis de l'entreprise AUBEPART TP SARL domiciliée à : Serre-Boyer 05150 MONTMORIN,

pour un montant unitaire Hors Taxe de 170, 00 € et pour 35 emplacements.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité s'y déclarent favorables et autorisent le président à signer la lettre de commande à ladite entreprise.

Pays sisteronais : désignation d'un référent dans le cadre de l'étude relative à la mise en place d'un schéma de services.

Le président informe son conseil de la nécessité de désigner un référent parmi les conseillers communautaires, et dans le cadre de l'étude menée en vue de la mise en place d'un schéma de services sur le territoire du Pays Sisteronais.

Après en avoir délibéré les conseillers décident de désigner Gérard Tenoux à ce poste.

Grippe A

Afin de se préparer à l'éventualité d'une pandémie grippale cet automne, la CCVO vient de passer une commande pour 200 masques de protection destinés à l'usage de ses employées, ceci conformément aux vifs encouragements de la Préfecture en ce sens.

Le Teïssou

Un nouveau bureau pour l'association

Le dimanche 5 juillet en fin d'après-midi, les adhérents de l'association « le Teïssou » étaient conviés en Assemblée Extraordinaire afin de statuer sur l'avenir de l'association suite à la démission de certains membres du bureau, à savoir : la Présidente Hélène Richy, la trésorière Françoise Lombard et le secrétaire Thierry Corréard (ce dernier s'étant déjà déclaré démissionnaire au mois d'avril dernier lors de la dernière Assemblée Générale).

C'est donc juste après le vide grenier organisé par l'association ce jour-là que les adhérents (31 présents ou représentés sur 45) se sont retrouvés dans la salle polyvalente du village.

Le rapport moral qui a fait état des activités réalisées depuis la dernière Assemblée Générale jusqu'au 5 juillet, a été approuvé à l'unanimité, lesquelles activités ayant été jugées totalement satisfai-

santes par les personnes présentes. Le rapport financier a également été approuvé à l'unanimité sachant qu'aucune facture n'est en souffrance à l'heure de la clôture des comptes.



Félicitations à Stéphane Corréard le nouveau président de l'association

Il a ensuite été procédé à l'élection du nouveau bureau : C'est Stéphane Corréard qui

devient le nouveau Président et Gilles Justice le nouveau Vice Président. Liliane Combe a été élue trésorière (trésorière adjoint : Anaïs lombard) et Jeannette Lacour secrétaire (le poste de secrétaire adjoint restant vacant).

Tous les documents comptables et administratifs ont dûment été remis au nouveau président en fin de séance. A noter enfin que le nouveau siège de l'association se trouve désormais à l'adresse postale de Monsieur Stéphane Corréard.

A l'issue de cette assemblée et le nouveau bureau ainsi constitué, Hélène Richy se déclare tout à fait disponible, au moins au cours de cette période transitoire, à venir en aide au nouveau Président sur telle ou telle question administrative, si bien sûr ce dernier en manifeste le souhait.

Par ailleurs Hélène Richy reste présidente de l'école de musique associative « La clé des sons » basée à Sainte-Marie. « Nous continuerons à mettre en place un certain nombre d'animations musicales dans le cadre de l'école de musique mais tout en veillant à ne pas empiéter sur les activités de l'association le Teïssou », précise Hélène Richy quelques jours après cette redistribution des cartes au sein du paysage associatif de la Haute Vallée de l'Oule.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La prochaine permanence OPAH aura lieu le **mardi 8 septembre 2009** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à Bruis.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **04 92 66 04 21**.

(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).

Le CACT

Assemblée Générale du CACT : l'association s'affirme dans la stabilité et la pérennité.

Le vendredi 17 juillet en soirée, les adhérents du CACT étaient conviés à assister à l'Assemblée Générale de l'association dans la salle polyvalente de Montmorin.

Sur les 51 adhérents que compte le CACT, 18 étaient présents et 12 s'étaient fait représenter par procuration. Le quorum étant atteint, le Président, André Broise a fait lecture du rapport moral, lequel a été approuvé à l'unanimité. Les principales animations de l'exercice écoulé ont ainsi été énumérées à savoir : la fête intercommunale et son repas champêtre, deux repas en intérieur, l'innovation d'un marché de Noël, la distribution de colis de Noël aux seniors de la Haute Vallée de l'Oule, l'installation d'illuminations et de décorations à Montmorin, Bruis et Sainte-Marie pour les fêtes de fin d'année, une soirée Epiphanie, une soirée chandeleur, un loto, une mini croisière sur le Rhône, des soirées belote / jeux de société qui se tiennent régulièrement dans les trois villages tout au long de la saison hivernale sans oublier pour finir les ateliers du mercredi, toujours très conviviaux et productifs.

Cette année le voyage, une mini croisière sur le Rhône, a été particulièrement apprécié si bien



que les membres de l'association réfléchissent déjà à une sortie équivalente pour le printemps prochain. Le Président a rappelé que pour les adhérents, le trajet en car jusqu'en Avignon a été totalement pris en charge par l'association. Le prix du voyage comprenait donc seulement le prix du repas très gastronomique pris sur le bateau et le prix de la croisière.

La Vice Présidente Eveline Aubert a rendu un bel hommage au Président pour son investissement personnel très important au sein de l'association. Une adhérente a saisi cette occasion pour demander que soient augmentées les indemnités de déplacement de ce dernier afin que deux pleins d'essence au lieu d'un lui soient remboursés. Ce geste a été très apprécié par André qui reconnaît que « *c'est aussi cela le bénévolat : ce matin même j'étais encore à Séguret pour acheter le vin qui sera servi le jour de la fête intercommunale.* »

A suivi le rapport financier présenté par Liliane Combe et approuvé également à l'unanimité.

Quant au bureau, aucun des membres n'étant démissionnaire, celui-ci n'est pas modifié et se décline comme suit :

Président : André Broise

Vice-Présidente et secrétaire : Eveline Aubert

Trésorière : Liliane Combe

Autres membres : Angèle Bérenguier, Jeanine Bittante, Christian Borderie, Denise Garambois, Françoise Lombard, Madeleine Razaud.

Le CACT : la fête intercommunale

Cela fait déjà 10 ans que chaque année a lieu dans la haute Vallée de l'Oule la fête intercommunale ainsi nommée car sa première édition en 1999 était l'initiative de la communauté de communes.

Un an plus tard le Comité d'Animation Culturel et Touristique voyait le jour et reprenait à son compte cette animation dont la première ambition était de rassembler les habitants autour d'un repas champêtre et convivial ... sur un petit air d'accordéon.

Pour cette dixième édition donc, c'était au tour de Bruis de fournir l'ombre de ses noyers aux nombreux convives présents ce dimanche 26

juillet : le président Dédé Broise et la Vice présidente Evelyne Aubert ont souligné « l'exceptionnelle participation des gens de la vallée, y compris des résidents non permanents, compte tenu aussi des nombreuses manifestations qui se tenaient ce jour-là dans les villages voisins ». Tous deux se félicitent de constater une fois de plus à quel point la fête intercommunale (et son agneau cuit au four banal de Montmorin) est plébiscitée par les habitant des trois communes que ce soit les montmorinois, les bruise-

sards ou les « santamariare ». Il est vrai que la fête intercommunale agit tel un « révélateur d'amitié » entre ces trois villages indissociables tant par leur histoire commune que par leur configuration géographique.



du folk au musette. Si on a bien mangé sous les noyers de la haute Vallée de l'Oule on y a aussi bien dansé et bien rigolé : sans les nommer les figures locales et leurs petites histoires savoureuses étaient toutes là pour qu'il en soit ainsi. Bref : on s'est bien amusé !

Le stand du CACT était comme toujours magnifiquement bien achalandé grâce aux bénévoles qui travaillent à longueur d'année dans le cadre des ateliers du mercredi.

A noter aussi que le jambon qui pesait très exactement 6,065 kg a été gagné par le tout jeune Alexis Lesrel (famille Dorin) en vacances à Sainte-Marie et le concours de boules par Gilles Girousse de Montmorin et Denis Pascal de La Motte Chalancon.



Patrimoine : cabanons et bergeries de Montmorin



Le pigeonnier de Bégou

Au dessus du quartier de l'Argerier, en débarrant sur le chemin de Pra-Boyer, un pigeonnier se dresse, solidement adossé à la pente, tel une forteresse semblant protéger le règne végétal et animal des alentours. Edifiée selon une exposition plein sud, cette bâtie, jadis

entourée d'une vigne, est un jas dans la plus pure tradition provençale, peut-être le plus beau de toute la haute vallée de l'Oule. Régulièrement entretenu, et structuré par des pierres de taille visibles aux angles et aux linteaux ce cabanon a plutôt bien résisté aux assauts des intempéries comme à l'œuvre du temps qui passe sur toute chose.

Aujourd'hui propriété de Roger Bégou (le frère de Gilbert) et ayant appartenu autrefois à Florent Bégou, le grand-père de Gilbert et Roger puis à leur père Phylogène il fut tour à tour et au fil des générations : local de vinification, pigeonnier ou encore séchoir à tilleul.

Du temps de Florent en effet le raisin qui était cultivé sur place était mis à fermenter dans une « tine » : c'est ainsi qu'on appelait autrefois ces cuves construites « en dur » dans un angle de cave. On retrouve aujourd'hui encore dans certaines fermes de la vallée cette particularité : des faïences ornent certaines parties des murs apparemment sans raison : il s'agit des cloisons de la cuve. Ce sont les derniers vestiges visibles de cette époque où chaque famille ou presque de la vallée possédait une vigne et fabriquait son vin depuis la récolte jusqu'à la mise en bouteille. Au cabanon de Bégou la « tine » a entièrement été conservée. Le raisin y était déversé par un grand entonnoir



en bois placé à l'étage supérieur juste au dessus d'un trou ouvert dans la voûte à cet effet qui donnait dans la cuve. Le raisin restait dans la « tine » le temps de la fermentation puis était tiré par le robinet situé à la base.



Ci-dessus : Gilbert nous montre l'entonnoir en bois grâce auquel on déversait le raisin dans la cuve. Juste à côté : le banc de menuisier (ou établi) que Gilbert a longtemps utilisé pour toutes sortes de travaux de menuiserie.



Ici : deux mussis servaient autrefois de nichoirs aux pigeons

Patrimoine : cabanons et bergeries de Montmorin

Au lieu dit « Chaboussole », au pied du col des Tourettes, en face du quartier de Serre-Boyer est un cabanon des plus petits qu'il soit mais qui fut des plus jolis aussi.

Autrefois, quand il n'avait pas encore été fait prisonnier par des arbustes qui l'enserrent totalement, il annonçait aux automobilistes, selon le sens dans lequel on se trouvait, soit les premiers, soit les derniers lacets du col des Tourettes.

Aujourd'hui, la végétation entre autre a eu raison de lui au point de le cacher presque entièrement comme le montre la photo ci-contre. Mais il résiste.

Comme les autres cabanons de la vallée, on ne sait pas exactement depuis combien de temps il est là. Il y était en tous cas, du temps de Joseph Tenoux, le grand père de la propriétaire Colette Perrin, née Tenoux et on voudrait bien qu'il y reste encore le plus longtemps possible, s'il le peut....

Bien sûr aujourd'hui il ne sert plus à rien, n'empêche que s'il n'y était pas, qui sait, on aurait peut-être envie de l'inventer cette maison de schtroumpf qui surplombe le ruisseau de Font Froide à l'endroit où celui-ci se jette dans l'Oule.

Autrefois pourtant ce cabanon a eu lui aussi son heure de gloire : il servait nous dit Colette pour ainsi dire de « villégiature » lorsque le grand-père allait distiller la lavande dans un alambic installé de ce temps juste à côté. On y mangeait ces jours-là car lui aussi avait sa cheminée, et son petit galetas. On y rentrait aussi provisoirement les pommes de terre que l'on cultivait non loin de là.

Voilà en ces quelques lignes, en ces quelques pages, la vie du cabanon de « Chaboussole » et de la plupart des cabanons de la Haute Vallée de l'Oule. Alors respect !



Ce tout petit cabanon admirablement restauré est une dépendance dans la propriété de Marie-Claire Magnetti au quartier de l'Argerier.

Gilbert Bégou se souvient qu'il a été construit juste après la guerre par le grand oncle de Marie-Claire : Aimé Joubert.

La photo parle d'elle-même : au beau milieu d'un champ balayé par tous les vents, cette bergerie des plus typiques semble attendre qu'un metteur en scène la repère pour y tourner un film. On est au « Planas » juste au dessus de la Haute Chatusse. Ce bâtiment utilisé autrefois comme bergerie appartient à la famille de Pierrot Lombard de Bruis.

L'endroit est magique, on ne peut que se laisser envahir par l'âme du lieu et admirer..., dans un silence presque parfait, à peine altéré par le siflement du vent...



Fêtes votives

Montmorin : le premier week end du mois d'août



Le quart d'heure « Maddison »
que tout le monde attendait

Toujours aussi sympathique : la fête votive de Montmorin a eu lieu le premier week end du mois d'août. Au beau milieu du chassé croisé entre aoûtiens à peine arrivés et juilletistes sur le départ, la fête de Montmorin parvient cette année encore à tirer son épingle du jeu, de quoi encourager les membres du comité des fêtes, imperturbables et toujours motivés quoi qu'il arrive.

Les festi-vités ont

commencé dans l'après-midi du 1^{er} août avec un concours de pétanque en doublettes formées : 36 équipes y ont participé et c'est la doublette bien « ouloise » d'Eric Cousin et Olivier Iucolino qui en est sortie vainqueur. La consolante a été remportée par Fernand Girard et Christian Vercueil de Trescléoux.

A l'heure du bal le public a eu l'agréable surprise de découvrir un orchestre, un vrai, cela devient hélas assez rare dans les petites communes pour mériter d'être signalé, d'autant que les morceaux qu'on a pu entendre étaient parfaitement interprétés. Laureve : c'est le nom de cette formation se compose de 4 membres originaires de Digne, Marseille et Toulon. De quoi rappeler à certains l'époque mythique des années 70 lorsque le groupe « Les Radiations » venait d'Avignon jouer à Montmorin, en costume paillette et pantalon pattes d'éléphants, toute une époquepsychédélique... de laquelle il nous reste.... le trompette et le technicien qui n'ont depuis ce temps plus quitté la vallée !

Le lendemain ce sont encore 34 doublettes qui se sont affrontées. Par chance les averses tombées en matinée sur la Haute Vallée de l'Oule étaient parties arroser d'autres paysages et même si on a un peu joué dans les flaques on a joué, c'est le principal !

Le concours a été gagné par Maxime Reynaud et Frédéric Bou-



Les Radiations en 1971

De haut en bas et de gauche à droite : Michel, Robert, Hervé, Lionel, Philippe de Gaillande, Christian Isoard, **Dédé Aubépart** à la trompette, Manu... et derrière l'appareil photo : l'indispensable technicien **Luc Ma-**



Les Radiations dans les années 70

rourou et la consolante par Michel Martin et Simone Jobert de la Motte Chalancon.

Encore bravo au comité des fêtes, aux bénévoles, à Miss frite... grâce à qui la fête votive de Montmorin revient chaque année animer la place du 19 mars invariablement le premier week end du mois d'août. Forcément un peu éclipsée par d'autres fêtes qui ont lieu le même jour, c'est inévitable, la fête de Montmorin, si elle n'existe plus, il y a fort à parier qu'elle nous manquerait, à tous !

Fêtes votives

Une discothèque en plein air pour la fête votive de Bruis

La fête votive de Bruis s'est déroulée sur les deux journées du 14 et 15 août. C'est une tradition à laquelle on ne déroge pas et même si les fêtes ne manquent pas ce jour-là, les habitués s'en souviennent en restant fidèles à ce petit village de la Haute Vallée de l'Oule où le temps d'une soirée on retrouve ses amis d'enfance perdus de vue mais jamais oubliés.

Lors de la soirée dansante, animée par la sono Azur Animation Evènementiel, le public était invité à évoluer sur une piste de danse, dans l'enceinte d'une structure métallique supportant spots et autres effets de lumière et donnant l'illusion parfaite d'une boîte de nuit... en externe. La formule a rencontré un vif succès puisque la soirée s'est prolongée paraît-il jusqu'à 4 h du matin.

Le lendemain, par l'odeur du méchoui alléchés, c'est une petite centaine de convives qui se

sont attablés bien confortable-



boule étaient partout, petits et grands puisque deux concours étaient réservés aux enfants. On est donc venu jouer en famille : 35 doubllettes le premier jour, 38 le second.

Perspicaces serrois

Le filet garni (8, 410kg) a été gagné par Abel Kamdjadjé de Serres, la bouteille de champagne (longueur de la fi-

ment sous l'ombre fraîche des noyers de Bruis, ces noyers même qui donnent la fameuse noix ronde renommée pour sa rusticité et sa saveur bien caractéristique. En pleine canicule tout le monde a apprécié ce moment de fraîcheur. Le vendredi comme le samedi les joueurs de

celle : 12, 27 m) par Frank Iacopini de Serres également.



Un feu de broussailles au Villard

Le dimanche 16 août les pompiers de la Motte et de Rémuzat, rejoints par des unités haut alpines (Serres, Laragne, Aspres sur Buëch) ont été appelés au lieu dit « le Villard » à Montmorin où un feu de broussailles, parti accidentellement d'un des ermitages situé au dessus de la chapelle « Notre Dame de la Pentecôte » commençait à menacer dangereusement l'habitation. Arrivés rapidement sur les lieux ils ont relayé les frères et les sœurs qui essayaient de maîtriser les flammes tant bien que mal depuis une demi-heure.

Selon les propos recueillis auprès de sœur Hélène, 15 000 litres d'eau ont été déversés pour noyer le périmètre afin d'éviter toute reprise :

Bibliothèque

Un cadeau tombé du ciel pour la bibliothèque de Bruis !

Un lecteur a décidé de faire le nécessaire pour que la bibliothèque de Bruis ait en fond propre un certain nombre de livres classiques.

Ce bienfaiteur qui souhaite garder l'anonymat nous a offert la collection « la bibliothèque » - titres sélectionnés par Jean d'Ormesson dans le cadre d'une opération publicitaire lancée début 2009 par « le Figaro » -

Nous le remercions très chaleureusement, lui ainsi que le journal « le Figaro » (qui, à cette occasion a consenti une réduction de 50 %) pour ce geste généreux envers l'une des plus petites communautés de communes de France, geste auquel nous avons été très sensibles.

Sont maintenant disponibles en permanence à la bibliothèque de Bruis :

Molière : Tartuffe, Dom Juan, Le misanthrope, L'avare, Le bourgeois gentilhomme, Les femmes savantes, Le malade imaginaire

Stendhal : Le rouge et le noir

Zola : Nana

Victor Hugo : Les misérables

Flaubert : Madame Bovary

Maupassant : Boule de suif, La maison Tellier, Une vie, Bel ami

C'est aussi à ce passionné de livres que nous devons l' encyclopédie thématique Universalis en 22 volumes, consultable à la bibliothèque et le livre « Le prince des nuages », premier roman de Christophe Galfard.

Et dès cet automne

Dans le cadre de l'animation « lire en toute énergie » proposée par la BDP des Hautes Alpes, du 28/09 au 10/10 à la bibliothèque de Bruis :

*** Une exposition sur le thème « Alerte au climat »**

Également dans le cadre de cette animation, auront lieu à Bruis dans la salle polyvalente dans le courant de l'automne :

*** Une projection / débat prévue le 30 septembre (heure à définir)**

***Une conférence prévue le 7 octobre (heure à définir)**

Le carnet de l'Oule

Le baptême de Clara à Bruis



Clara est née le 6 septembre 2008 à Gap. Ses parents, Nadia et Christophe Brûlé sont les nouveaux gérants de l'auberge de l'Epine où ils viennent d'emménager tout récemment avec les 9 enfants de cette grande et joyeuse famille recomposée.

Le baptême a été célébré en l'église de Bruis par le Père Jean Baptiste Rougny d'Eyguians toujours aussi heureux dans l'exercice de son sacerdoce d'où cette atmosphère recueillie et décontractée à la fois qui a donné le ton à toute la cérémonie.

La petite Clara, vraiment adorable dans sa robe de baptême (confectionnée à la main par sa grand-mère maternelle), a plutôt bien apprécié le moment crucial de la bénédiction : elle en a profité pour jouer avec l'eau baptismale ce qui a bien fait rire toute l'assemblée.

Après l'eau du baptême c'est l'eau tombée du ciel qui est venue compliquer un peu les choses car l'apéritif servi dehors a dû se terminer à l'intérieur de la salle polyvalente de Bruis mais toujours en toute convivialité.

Vos petites annonces

(diffusion gratuite), s'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21 ou ccvocathy@wanadoo.fr)

rieur de la salle polyvalente de Bruis mais toujours en toute convivialité.

Ils ont fêté leurs noces de diamant

Raymond et Ginette Girousse de Montmorin ont choisi la journée du 15 août et l'auberge du Val d'Oule pour fêter leurs noces de diamant. A l'occasion de cette journée très symbolique ils étaient entourés de leurs proches : leurs enfants, petits enfants, arrière petits enfants et amis.



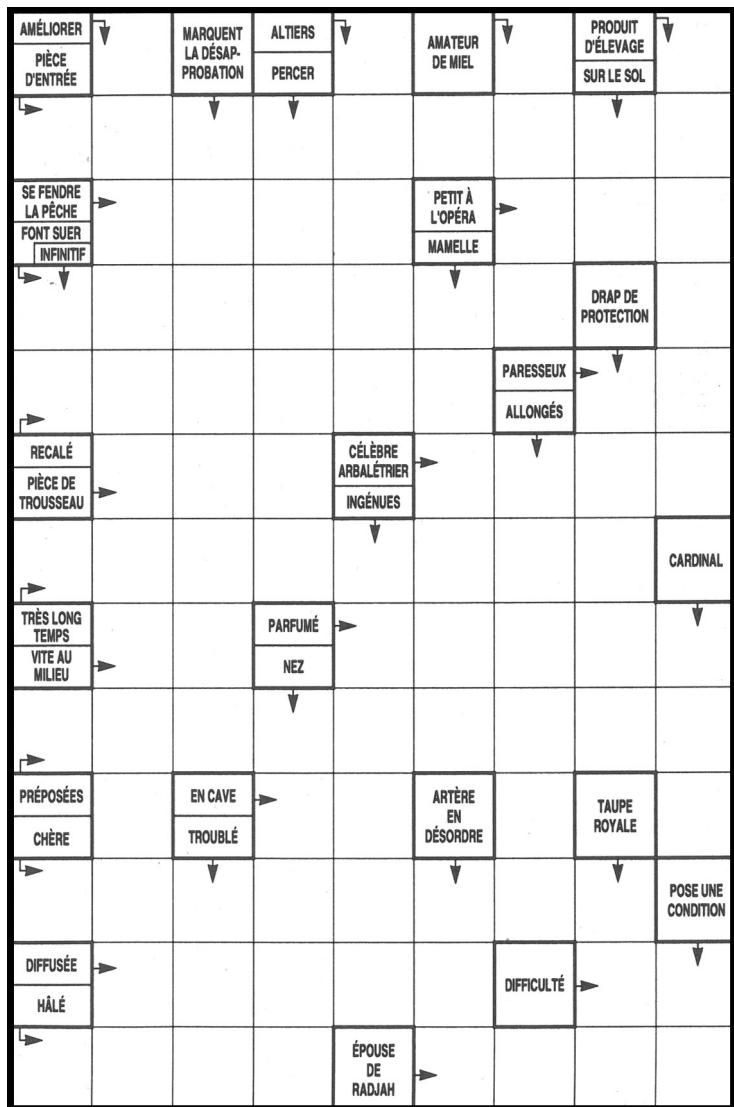
Tous les deux magnifiques sur cette photo : Raymond 85 ans et Ginette 79 ans

Il n'y a comme on dit que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Raymond et Ginette eux se sont connus tout simplement parce que Ginette était la fille de Clément Bouffier de Bellegarde, propriétaire des « Cars Bouffier » qui assuraient la liaison La Motte Chalancon – Gap via Montmorin bien sûr. Ginette accompagnait son père durant les tournées. Une aide précieuse à cette époque où la mécanique des véhicules n'était pas aussi performante qu'aujourd'hui.

60 ans en arrière : cela nous ramène un certain 23 juillet 1949 où dans le petit village de Bellegarde en Diois, Mlle Bouffier devenait Madame Girousse et quittait son village natal pour venir s'installer à Montmorin, plus exactement au quartier de Serre-Boyer. C'est une nouvelle vie qui commence : il faut s'occuper de la ferme, ce n'est pas le travail qui manque avec des terres à Montmorin mais aussi à Bellegarde, à la Motte... La famille s'agrandit aussi avec la naissance de Christiane, Marie-Claire et enfin Michèle. A ce moment-là, Ida et Hector Girousse, les parents de Raymond habitent sous le même toit sans oublier Félix Ivol, un domestique d'origine italienne que la famille Bouffier avait recueilli et qui fait définitivement partie de la famille à partir de 1969. A Serre-Boyer donc, la maison Girousse est toujours très animée et encore plus dès lors que Raymond deviendra le premier magistrat de la commune, cela pendant 30 ans : de 1971 à 2001.

Il y a temps pour tout et aujourd'hui Raymond et Ginette aspirent au repos. Ce 15 août a été pour eux l'occasion de faire le bilan d'une vie qui fut bien remplie mais qui est loin d'être terminée :

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 67



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village

05150 BRUIS

Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25

Email: ccvopat@orange.fr

Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :

Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :

Ouverte au public :

Le mercredi,

de 9 h 30 à 11 h 30

Et le jeudi,

De 9 h 30 à 11 h 30

et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21

Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin
d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €

chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : Perception 05700 SERRES

Signature :